

ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

Les préoccupations liées à l'impact du transport aérien sur le climat sont au centre des réflexions de tous les acteurs de ce domaine d'activité. Elles ont mis en évidence l'urgence d'une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre.

Les aéroports, par la multiplicité de leurs activités et leur rôle central sont idéalement placés dans la lutte du secteur aéronautique contre le changement climatique.

Ainsi, la Société Publique Locale Aéroportuaire Régionale, créée en 2020, souhaite engager l'ensemble de ses trois aéroports dans une politique de développement durable afin de maîtriser l'impact de ses activités sur l'environnement. Cette politique se traduit notamment par son investissement dans le programme de l'Airport Carbon Accreditation.

Initié par ACI Europe, ce programme s'est imposé comme le standard officiel de l'industrie pour la certification des aéroports en matière de gestion des émissions Carbone.

Volontaire et ambitieux, l'aéroport de Carcassonne a choisi de s'engager dans la démarche Airport Carbon Accreditation et de viser le niveau 2.

Ce niveau requiert, après l'élaboration de la cartographie des émissions de CO₂, la définition d'un plan de management Carbone et la réalisation de progrès vers une empreinte Carbone réduite (scope 1 et 2 du GHG Protocol).

L'aéroport de Carcassonne s'engage à travers cette démarche à mener des actions prioritaires dans le cadre d'une amélioration continue de sa performance environnementale.

Fait le 8 avril 2021 à Carcassonne

Cyril DALL'AVA

Directeur de l'aéroport de Carcassonne